

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations

2013 : LES DERNIERES NOUVELLES DE DEMAIN !

En ce début d'année, plusieurs dossiers vont être d'actualité. Nous aurons tout loisir de les développer dans les prochains Courcôme-Infos. Mais vous trouverez déjà, en pages intérieures et en quelques lignes, la présentation de quelques-uns d'entre eux.

*Le Maire, le conseil municipal
et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année 2013*



INVITATION

aux vœux de la municipalité

Toute la population est cordialement invitée

Dimanche 13 janvier 2013 à 11h00
salle socio-culturelle

L'occasion de revivre en images les événements de l'année passée, de faire connaissance avec les nouveaux Courcômois, d'évoquer vos problèmes quotidiens, et de découvrir les projets de la municipalité pour la nouvelle année.

Sans oublier les enfants du groupe de recherche paléontologique qui exposeront les trouvailles qu'ils ont faites sur le terrain.

Un buffet convivial clôturera la matinée.

**JANVIER
2013**



**AGENDA
DE JANVIER**

À COURCÔME :

12 janvier : 14h
Randonnée du comité
des fêtes

13 janvier : 11h
Vœux du maire

17 janvier :
début du re-
censement
2013



RECENSEMENT DE LA POPULATION
CHACUN DE NOUS COMPTE

www.le-recensement-et-moi.fr

Cette année,
c'est à partir du jeudi 17 janvier.

26 janvier : 14h30
Réunion pour l'église
Salle socio culturelle

AUX ALENTOURS...

18 et 19 janvier : FOFE
9h-18h
Parc expo Angoulême

**SALON DES MÉTIERS,
DE LA FORMATION
ET DE L'ORIENTATION**

Vendredi **18** - Samedi **19 JANVIER**

9h à 18h
ENTRÉE
GRATUITE

FOFE 2013

Parc des expositions du Grand Angoulême

Collégiens / Lycéens / Etudiants / Demandeurs d'emploi

Si adhésion auprès de la Ligue de l'Enseignement de la Charente (LFC)

www.fofe.fr

BOULANGERIE

Vous vous en doutez, le dossier de la boulangerie reste prioritaire dans l'esprit du Conseil Municipal qui n'envisage pas que notre commune puisse se passer de ce commerce de proximité.

A l'automne, M. Siro, boulanger à Saint-Fraigne, avait envisagé la reprise de la boulangerie de Courcôme. Mais il n'a pas pu se mettre d'accord avec M. Henry, toujours propriétaire des murs, qui a refusé sa proposition de rachat. C'est d'autant plus dommage que la situation s'est ensuite compliquée, puisque ces mêmes murs font aujourd'hui l'objet d'une saisie immobilière.

Avec peut-être un nouveau rayon de soleil en ce début d'année : la visite récente d'un minotier, accompagné d'un couple de jeunes ouvriers boulangers désireux de s'installer à leur compte !

Alors, affaire à suivre et encore un peu de patience !

Dernière minute**PAIN BIO**

Florence Thivet informe les Courcômois qu'elle n'est plus en mesure d'assurer la fourniture de pain bio le jeudi matin au dépôt de l'Agence Postale. Avec toutes ses excuses !

INTERCOMMUNALITÉ : LES DERNIERES NOUVELLES DE DEMAIN !

A la même époque l'année dernière, vous pouviez lire dans Courcôme-Infos : «...le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) vient d'être arrêté. Reste le plus difficile : s'entendre sur les compétences et la fiscalité...», notamment sur la future communauté projetée autour du bassin de vie de Ruffec.

Une année de discussions (plus ou moins houleuses, mais bien souvent stériles !) plus tard, où en sommes-nous ?

Les CDC concernées et la commune de Villefagnan ont financé une étude fort coûteuse (plus de 30 000 €) qui, à défaut de trouver une solution miraculeuse ou simplement satisfaisante, a mis une fois de plus en évidence l'écart considérable qu'il y a entre la CDC de Ruffec et ses voisines qui sont appelées à « se marier » avec elle !

Un comité de pilotage, constitué d'une quinzaine d'élus, s'est donc mis au travail dès le mois d'avril dernier, sous l'égide du Cabinet d'études Sémaphore.

D'abord pour faire un état des lieux sur chacune des structures concernées (en terme de statuts, de compétences, de fiscalité, de gouvernance), afin d'élaborer ensuite les modalités possibles de fonctionnement de la future entité.

Après plusieurs mois d'échanges et de multiples réunions, où dialogues de sourds et incompréhension ont souvent été de mise, le cabinet d'études a fini par proposer une cote mal taillée qui pourrait, éventuellement, permettre à chaque collectivité, sans trop perdre la face aujourd'hui, d'accepter l'inacceptable pour demain !

C'est ainsi qu'au niveau de la fiscalité du nouvel ensemble intercommunal, il a été proposé d'accepter la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) qui par un mécanisme

subtil, éviterait une augmentation brutale des taxes. S'ajouterait à la FPU une dose de Fiscalité Additionnelle qui prendrait en compte un certain nombre de charges « de centralité » exercées pour la plupart aujourd'hui par la CDC de Ruffec: piscine, médiathèque, centre social, office des sports, cinéma, etc.

Cette proposition peut, bien sûr, représenter une sorte de pis-aller, mais elle souffre de deux handicaps majeurs :

- Celui de s'accompagner du transfert systématique de la totalité des compétences vers l'ensemble du territoire, notamment la compétence scolaire et la petite enfance qui restent, d'après la loi, des compétences optionnelles et donc non obligatoires. Pourquoi étendre dès

Dernier problème enfin, qui n'a pas été discuté : la gouvernance. Et plus particulièrement celui de la représentativité des communes au sein du futur EP-CI. Si la loi actuelle a fixé réglementairement à 52 le nombre total des délégués, 29 communes sur les 34 que comptera la nouvelle CDC seront représentées par un seul élu (obligatoirement le maire !), alors que Ruffec comptera 12 élus, Nanteuil 4, Villefagnan 3, Verteuil et La Faye 2 !

Un assouplissement de cette règle de représentativité serait, paraît-il, en préparation.

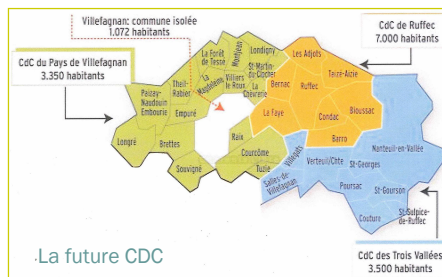
Il semble donc judicieux, comme nous l'avons déjà demandé lorsque les communes avaient accepté fin 2011 les périmètres proposés par le SDCI, que ces mêmes communes bénéficient d'encre un peu de temps pour valider les fusions éventuelles, puisque celles-ci comprendront non seulement le périmètre définitif, mais aussi les futurs statuts précisant l'ensemble des compétences, et le mode de gouvernance de ces entités.

Madame la Préfète de la Charente vient d'ailleurs d'envoyer ses propositions de validation aux différents conseils municipaux, avec délibération à prendre dans le 3 mois (avant fin mars 2013). Pour que le nouveau schéma départemental soit validé en juin 2013 et les nouvelles structures intercommunales opérationnelles au 1^{er} janvier 2014.

Les prochaines semaines risquent d'être décisives, à la fois pour la vie de nos communes et le devenir des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale).

La balle est dans notre camp : c'est à nous, en toute conscience, de décider ce que nous devons, ce que nous pouvons accepter. Ou refuser !

Le Maire, Michel DUCHIRON.



maintenant à l'échelle de tout le territoire la construction, le fonctionnement et tous les frais afférents aux écoles, aux cantines scolaires, aux garderies, alors que plusieurs SIVOS et SIVU font déjà, et souvent très bien, ce travail de proximité ?

- Le deuxième handicap est que demain, la complexité des calculs de ces nouvelles mesures fiscales mettront sans aucun doute les élus actuels ou futurs face à une grande difficulté, celle de préparer seuls leurs budgets. A moins d'être agrégés de mathématiques ou de comptabilité !

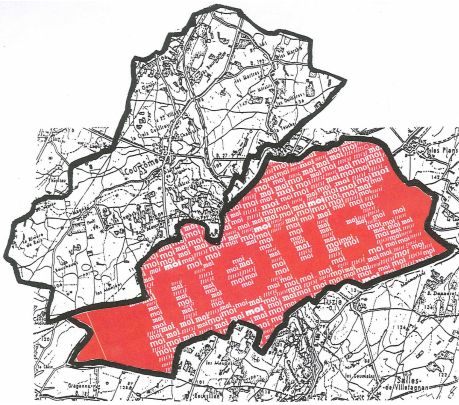
Avouez que ce serait regrettable que les élus perdent la maîtrise de leurs finances, en particulier, celle de fixer en toute connaissance de cause leurs taux communaux d'impositions !



Anthony DAVID

RECENSEMENT 2013

Moi, toi, lui, elle, nous comptons tous !



Cette année, comme tous les cinq ans, vous allez être recensés. Cette opération va se dérouler entre le **17 janvier et le 16 février**. Si la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête, c'est parce que la participation de tous les habitants est essentielle. Au cours de sa visite, l'agent recenseur recruté (photo mairie) vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Vos réponses resteront confidentielles, protégées par la loi. Elles serviront seulement à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, mais qui seront importantes pour la commune, car des résultats de cette enquête dépendent notamment les aides et dotations de l'Etat.

Chantier LGV: et si nous parlions camions ?

Comme bon nombre d'autres villages concernés par la construction de la nouvelle ligne LGVSEA, Courcôme a appris depuis plusieurs mois à vivre avec les travaux sur « la trace » qui s'inscrit désormais dans le paysage communal, mais surtout avec le ballet incessant des camions livrant les matériaux et traversant le bourg.

Les réunions de concertation sont régulières avec les responsables du chantier, aussi bien Réseau Ferré de France, le groupe Valérian, COSEA,

Sans oublier le Conseil Général et la Direction Départementale des Territoires (DDT). Tous sont conscients des problèmes et sont attentifs à trouver des solutions acceptables aux désagréments engendrés par un tel chantier. Suite à nos derniers échanges et en réponse à notre interrogation concernant la déviation du bourg prévue pour les camions vides par la route de Tuzie et qui n'était toujours pas mise en place, COSEA a indiqué que cette éventualité avait finale-

ment été abandonnée pour des raisons de sécurité. En contrepartie, une nouvelle organisation des approvisionnements allait permettre à **130 000 tonnes** de matériaux de ne plus traverser Courcôme, soit une diminution de **5 000 camions dans chaque sens** de circulation. La fin de la livraison pour les matériaux destinés à être stockés sur la plate-forme de Charmé et transitant par Courcôme est donc prévue pour **fin mars 2013** (et non mars 2014 comme envisagée au départ).

Place de l'ancienne mare: les pieds dans l'eau ?

Les travaux de restructuration des espaces centraux du bourg prévoient un double programme de travaux avec l'aménagement de la place publique entre la mairie et la salle socioculturelle, ainsi que le réaménagement de la place de l'ancienne mare.

Si le premier projet est quasiment terminé, seule l'ancienne haie de lauriers a disparu sur le second.

Aujourd'hui, la place, ainsi dégagée, apparaît plus grande, avec son allée ombragée et ses parties enherbées qui ont fait, il y a quelques années encore, la joie des Courcômois lorsqu'ils venaient s'y divertir, en particulier à l'occasion des frairies annuelles.

Cette place s'est peu à peu transformée en parking pour les commerces proches et un premier aménagement gravillonné avait été réalisé en ce sens par la municipalité.

Aujourd'hui, l'augmentation du trafic, dûe essentiellement au chantier LGV, appelle de nouveaux travaux. Surtout que le sous-sol, à l'emplacement de l'ancienne mare, reste très humide.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal s'est donc penché à nouveau sur la nécessité de réaliser ces travaux dans les plus brefs délais et a étudié la proposition de travaux de l'entreprise Demathieu et Bard, spécialiste

des terrassements pour la LGV.

Une étude complémentaire est prévue pour que l'aménagement réponde à deux objectifs précis :

- accueillir les véhicules en stationnement en nombre suffisant et dans de bonnes conditions, le tout en fonction des besoins actuels et futurs.

- canaliser les eaux pluviales provenant des deux places et de la rue et les traiter de façon efficace en fond de parcelle par un dispositif approprié. Cela devrait pouvoir limiter, voire supprimer, les débordements d'eau intempestifs lors des épisodes tempétueux qui entraînent des afflux soudains d'eaux pluviales

À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :

vendredi 11 janvier
et vendredi 25 janvier
de 9h30 à 11h30.

Atelier gratuit.
Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 14 janvier

Lundi 28 janvier

(Sortez vos sacs la veille au soir)

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de janvier :

Mardi 8 janvier

14 h 00 - Mairie de VILLEFAGNAN

Vendredi 18 janvier

11 h 00 - Mairie de LA MAGDELEINE

Lundi 21 janvier

11 h 00 - Mairie de LA FORET DE TESSE

Jeudi 31 janvier

17 h 00 - Mairie de BERNAC

Pour contacter votre député Jérôme Lambert :
Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLE.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr

Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30
mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.
Tél : 05 45 31 00 23
(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :
Samedi de 14h à 16h
Maison des associations.

Directeur de publication :
Michel DUCHIRON

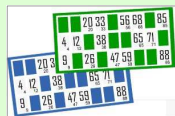
Impression : Mairie de Courcôme
Distribution : foyers de la commune
Information gratuite
Sites internet : www.courcome.eu
www.courcome.fr
Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent.
Courant février :

Vendredi 1^{er} février :
17h-20h
Prochaine collecte
de sang
Salle des fêtes de
VILLEFAGNAN



Samedi 2 février : 20h30
LOTO DES ECOLES
du RPI
Salle des fêtes de
LA FAYE



Vie locale...

Courcôme infos de A à Z...

Balade du comité des fêtes.

La prochaine balade se fera le **samedi 12 janvier**. Départ à 14h devant la salle socioculturelle pour une randonnée autour du village.

Au retour pot de l'amitié et galette des rois. Journée ouverte à tous.

Déchetterie.

Nouveaux horaires

Calitom nous informe des nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie de Villefagnan (route d'Aigre) Tél. : 05 45 31 22 35.

Lundi	9h-12h	fermée
Mardi	9h-12h	14h-18h
Mercredi	fermée	fermée
Jeudi	9h-12h	fermée
Vendredi	fermée	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h
Dimanche	fermée	fermée

Eglise.

Suite à l'appel lancé dans le bulletin municipal de novembre 2012, vous avez été nombreux à répondre que vous souhaitiez participer à la « création d'une association de sauvegarde de l'église de Courcôme ».

Afin de donner une suite au projet, une réunion aura lieu **le samedi 26 janvier à 14h30** salle socioculturelle.

F.S.T

Dans le cadre de la construction de la nouvelle ligne LGVSEA, un Fonds de Solidarité Territoriale (F.S.T) peut être attribué aux communes impactées par le tracé. A cet effet, une somme de 330 000 euros avait été prévue au budget 2012, dans l'hypothèse de travaux éventuels sur les bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal se penchera très prochainement sur l'affectation possible de ce fonds. Il n'aura que l'embaras du choix: bâtiment mairie-école, église, maison des associations ?.....

Illuminations

Pour des raisons de sécurité dues à la circulation importante sur la D 736, les illuminations habituellement installées sur la Place du Tilleul Argenté ont été déplacées cette année sur la Place de la Mairie.

Listes électorales.

Les tableaux rectificatifs des listes électorales politiques seront déposés du 10 janvier au 20 janvier 2013 au secrétariat de la mairie où tout électeur pourra venir les consulter.

Paléo

L'atelier Paléontologie animé chaque mercredi après-midi de 14 H à 17 H dans l'ancien

vestiaire du stade par l'Amicale Charentaise de Paléontologie et Minéralogie tourne désormais à plein régime.

Une quinzaine d'enfants sont accueillis gratuitement par les membres de l'association qui leur prodiguent leurs conseils avisés. Notons que ces chercheurs en herbe présenteront leurs travaux lors de la prochaine cérémonie des vœux le dimanche 13 janvier, à 11 heures, à la salle socioculturelle.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.

Radars pédagogiques

Le premier des deux radars pédagogiques a été installé peu avant Noël route de Raix, sur la D 27, à l'entrée de Courcôme.

A l'usage, il s'avère que le dispositif semble porter ses fruits et que les automobilistes entrant dans le bourg lèvent le pied à son approche. C'est bien là le but recherché, à la satisfaction des riverains.

Rues

La préparation du prochain recensement a permis de valider la numérotation des habitations dans chacune des rues.

Nous attendons encore la livraison des numéros, ainsi que l'arrivée des panneaux de rues (les poteaux de fixation, eux, sont là depuis plusieurs mois!).

Vous allez bientôt être destinataires d'un courrier à l'entête de La Poste, qui vous indiquera de façon précise l'intitulé exact de votre nouvelle adresse.

ETAT CIVIL 2012

Naissances (2)

DESAGES Djinnno 24 février 2012
CHABAN Inna 8 mai 2012

Baptême républicain (1)

Marion Chailleu 29 septembre 2012

Décès (5)

MERLE Alcide (90 ans) 2 février
de LA PERSONNE Jacques (85 ans) 6 février
CRESPO Henri (79 ans) 31 mars
BIGET Michel (77 ans) 11 septembre
MORIN Pierre (77 ans) 10 décembre

Pas de Mariage